Académie de POITIERS
Collège Fontbruant
15 rue du collège
17250 SAINT PORCHAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du Conseil d'administration

Date : Mardi 23 février 2021

Année scolaire : **2020-2021**
Numéro de séance : 3
Date de transmission de la convocation aux membres : 28/11/2020
1ère convocation (oui/non) : oui
2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme ATINDÉHOU LAPORTE Stéphanie
Secrétaire de séance : Mme LOBEL Ingrid

Quorum (7) :
Nombre de présents : 10

Ordre du jour

Vie pédagogique et éducative

- Répartition de la DGH 2021-2022
- Affectation 0.5 IMP
- PEAC
- Conseil de classe
- Procédure d'orientation

Questions diverses

Atelier sur le poids des sacs

Pièces jointes :
- Tableau de répartition de la DGH

PRÉSENCE AU CONSEIL

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]	Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]
ADMINISTRATIO	Chef d'établissement	ATINDÉHOU-LAPORTE Stéphanie	X						
	Proviseure adjointe	LOBEL Ingrid	X						
	Gestionnaire	DECROUY Brigitte	X						
	C.P.E.	DELFINI Marie	X						
ÉLUS LOCAUX	Collectivité territoriale	SEGUIN Brigitte	X						
	Collectivité territoriale	DOUBLET Michel			X				
	Commune	GRENON Jean-Claude			X				
	Commune	BOURSIQUOT Nelly			X				
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE									

PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	DERQUENNE Aurélie				ROBIN Céline			
		DRILHON Virginie				GATHERON Lydie			
		MESLIN Emmanuel	X			BARRAUD Francine			
		PAUTRAT Stéphanie	X			BERGE Barbara			
		RIEU Sandie	X			LAROCHE Bénédicte			
		GILBERT Marie	X			GEIMOT Virginie			
	Elèves	PEYCHER Manon	X			BARRE MARION			
		DALLET Stivens			X	MILLET Andréa			

[¤] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23.02.2021

Le quorum (7) étant atteint (8 personnes votantes), la Présidente ouvre la séance à 18h15.

Mme LOBEL Ingrid accepte d'assurer le secrétariat du procès-verbal du Conseil d'administration.

I. DGH 2021

Mme ATINDÉHOU-LAPORTE présente la proposition de répartition de la Dotation Globale Horaire pour l'année scolaire 2021-2022, présentée en Commission Permanente le 22.02.2021.
La DGH est de 567 HP (heures postes) +b48 HSA, soit 615 heures.
Le nombre de classes prévues est de 20, soit 5 classes par niveau.

Monsieur MESLIN rejoint le CA en distanciel à 18h25.
Madame PAUTRAT rejoint le CA en distanciel à 18h31.

La proposition de répartition de la DGH est soumise au vote.
Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Mme Atindéhou Laporte propose la modification de l'ordre du jour avec l'ajout des informations suivantes :

- Conseil de classe
- PEAC
- Procédure d'orientation
- Affectation 0.5 IMP

La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

1) **Le calendrier des conseils de classe du second trimestre est établi.** Il sera transmis aux fédérations de parents d'élèves dès le 24.02.2021.

2) **PEAC 5e :** un travail de réflexion va être mené avec les artistes sur le maintien des activités spectacle à l'extérieur. Le projet se monte à 20.000 euros.

3) **Orientation :** 50% des élèves de 3e ont fait leurs vœux d'orientation via *EduConnect* à ce jour. Le guide est disponible *Eduscol*, les documents étant trop lourds pour être adressés via *Pronote*.
Madame RIEU demande si l'établissement a connaissance des vœux d'orientation des élèves. Madame ATINDÉHOU-LAPORTE indique qu'un mail de confirmation est envoyé par la plateforme aux familles.

4) **IMP :** un volant de 2.5 IMP n'avait pas été attribué.
Madame ATINDÉHOU-LAPORTE propose l'attribution de 0.5 IMP à Madame DELFINI pour les actions éducatives menées inter niveaux.

L'attribution de 0.5 IMP à Madame DELFINI est soumise au vote.
Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 2

II. Questions diverses :

1) Poids des cartables : M. MESLIN se porte volontaire pour intégrer le groupe de travail.

Madame DELFINI explique que 2 groupes de travail seront constitués très prochainement, et seront constitués d'un professeur, un délégué de parents de chaque fédération, un professeur et un élève (groupe 1 : 6e, groupe 2 : 4e).
Au préalable, un sondage va être mené auprès des enseignants pour connaître l'usage des manuels selon les disciplines, et le matériel pédagogique nécessaire.

2) Le PV du précédent CA sera proposé au vote lors du prochain CA.

3) Les délégués de parents d'élèves font part d'une remarque de parents d'élèves, faisant état d'un 'manque répété d'entrée ou de dessert en fin de service.

Madame DELFINI explique que c'est arrivé une fois depuis le début de l'année.
Néanmoins, le choix est moins important qu'en début de service, afin d'éviter le gaspillage alimentaire.
Elle souligne également que le nouveau protocole sanitaire oblige à une nouvelle organisation, qui fait perdre du temps sur le passage au self, ce que les élèves pourraient déplorer, d'autant que certaines classes se retrouvent souvent en fin de service.

4) Travaux d'agrandissement du self :

L'architecte a été désigné. Un appel d'offre a été lancé pour 6 établissements.
Des informations seront données dès que possible.

5) Demandes de prise en charge des réparations :

Madame DECROUY souligne que la prise en charge de certaines réparations va dorénavant incomber au collège. Or, une dotation pour travaux urgents de 1.500 euros a été supprimée récemment. Les fonds de réserve du collège sont faibles et ne permettent pas cette prise en charge. Le cahier des charges n'étant pas connu, il nous est difficile d'anticiper les dépenses pour obsolescences ;
Madame SEGUIN souligne que jusqu'à présent le Conseil Départemental a toujours répondu favorablement aux demandes du collège. Madame ATINDÉHOU-LAPORTE le confirme, mais demande à ce que les besoins soient étudiés comme à ce jour selon le fond de roulement de l'établissement.
Madame SEGUIN indique qu'elle demandera à ce que le nouveau protocole nous soit adressé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

La Secrétaire de séance :	La Présidente du Conseil d'Administration :
Madame LOBEL Ingrid	Mme ATINDÉHOU-LAPORTE Stéphanie

COLLÈGE FONTBRUANT ★ LA PRINCIPALE ★ St PORCHAIRE